



<http://www.sud-renault-douai.com>

Tel : 38926

Bat A



23 juin 2010

LES REGLES SONT LES REGLES

VENDREDI 25 JUIN 2010 les salariés de Renault Douai seront en chômage partiel, sauf pour certains secteurs qui seraient obligés de venir en formation ce jour là.

RAPPEL AUX DIFFERENTS CHEFS DE DEPARTEMENT

LORSQU'UNE journée de chômage est programmée, certains secteurs peuvent être amenés à travailler ou à venir en formation.

LES REGLES SONT LES SUIVANTES :

Lorsqu'une journée de chômage est programmée si le salarié doit venir en formation **IL DOIT ETRE PREvenu 7 JOURS AVANT**

Lorsqu'une journée de chômage est programmée si le salarié doit venir travailler

IL DOIT ETRE PREvenu 48 HEURES AVANT

IL EST CLAIR QUE CETTE REGLE EST APPLICABLE POUR L'ENSEMBLE DE RENAULT.

POUR LE DLI (du Bat A) il est hors de question de venir en formation ce vendredi 25 juin 2010 si la règle des 7 jours n'a pas été respectée Les caristes seront donc pointés en chômage.